

Témoignage  
de Monsieur Louis LABUSSIERE

Capitaine de réserve,

instituteur  
à Marseilles-lès-Aubigny,  
de fin 1940 à fin 1945,

au sujet de son arrestation par la Gestapo  
et de sa détention.

*Témoignage manuscrit, écrit le 24 novembre 1944,  
à Marseilles-lès-Aubigny*

*"Le 9 mai 1944, à 11 heures 30, la Gestapo entourait l'école et j'étais arrêté dans ma classe, par-devant mes élèves.*

*J'ai été conduit à la prison de Bourges et mis en cellule. Le 10 mai, mon interrogatoire commençait.*

*J'étais accusé par le Docteur Piton, chef régional au Front National avec qui j'étais en relation dans ce même mouvement, de représenter les F.T.P. à Bourges et de recevoir chez moi le chef des maquis de la Nièvre, Roland Champenier. Le Docteur Piton n'avait pas pu résister aux tortures qu'il a endurées. Malgré la précision des accusations, malgré une confrontation avec le Docteur Piton, j'ai toujours tout nié.*

*Le 11, j'étais descendu dans les caves de la Gestapo, rue Michel de Bourges et la torture commençait.*

*Le chef français Paoli me fit croire que ma femme était arrêtée et que, si je ne parlais pas, "ce serait elle qui chanterait".*

*Le 11, je fus battu deux fois au nerf de bœuf. Pour recevoir les coups, je devais me courber sur un banc, les muscles des cuisses et des mollets bien tendus. Je recevais d'abord une trentaine de coups d'un grand nerf de bœuf, ensuite la séance continuait avec un autre instrument, muni d'une boucle à l'extrémité. J'étais alors frappé sur l'anus, sur les cuisses, sur les mollets. Pour ce faire, mon bourreau montait sur le banc et me faisait écarter les jambes. Enfin, il terminait avec un nerf de bœuf très fin dont il m'assénait encore une vingtaine de coups.*

*Lorsque je me redressais, la tête me tournait et je tombais à terre. J'étais toujours relevé à coups de bottes. Inutile de dire que les menottes n'ont jamais quitté mes poignets.*

*Quand la séance était finie, j'étais enfermé dans une cellule absolument noire et infecte, sans matelas, sans paille, à même le ciment. Cette cellule avait environ 2 mètres sur 1m50. Dans le fond se trouvait un seau hygiénique absolument plein duquel il était presque impossible de se servir à cause des menottes. Je me roulais donc dans l'ordure répandue dans toute la pièce.*

*Le 12, j'étais battu 3 fois. Je recevais ce que Paoli appelait "mon petit déjeuner, mon déjeuner et mon dîner". Le 13, je recevais 4 séances et le 14, une seulement, le matin. Je ne recevais aucune nourriture. Le 13 au soir, pour apaiser ma soif due en grande partie à la fièvre, je bus mon urine. J'eus quelques heures après, d'affreuses hallucinations.*

*La torture morale fut pire encore que la souffrance physique. Comme ma cellule était près de la chambre de torture, j'entendais crier des femmes et des hommes. Le 12 à 10 heures, après avoir battu une femme, Paoli vint me trouver et me dit : "Chien, tu n'as donc pas de cœur ? C'est ta femme que je viens de battre, je le ferai tant que tu n'auras rien dit". Il aurait voulu que je lui donne des lieux de rendez-vous et les noms des camarades. Vous devez penser, dans quel état je me trouvais, par la suite, lorsque j'entendais hurler une malheureuse.*

*Le 14 à 18 heures, je fus emmené à nouveau à la chambre de torture. Je ne pouvais plus me traîner. Avant de me faire entrer, Paoli me dit : "Je te donne 5 minutes pour me dire tout ce que tu sais; si dans 5 minutes tu n'as rien dit, tu seras fusillé à 3 heures, ta femme le sera à 6 et ton gosse sera envoyé en Allemagne.*

*Devant mon mutisme, au bout d'un moment, il ajouta : "Il te reste deux minutes". Enfin, il me fit entrer dans la pièce où il me battait d'habitude. Il y avait, sur le banc où je me courbais, un plateau avec une tasse de café. Paoli me dit alors : "Maintenant tu peux boire". J'enfilai la tasse et je demandai la permission de boire à*

*un robinet qui se trouvait tout près. Je fus autorisé et j'avalai quatre ou cinq tasses d'une eau tiède qui descendait probablement des cuisines.*

*Alors Paoli me dit : "Je n'ai pas l'habitude de revenir sur ce que j'ai dit, mais puisque je te connaissais avant, je te donne encore une chance de sauver ta tête. As-tu quelque chose à dire ?" Lui ayant affirmé que non, il me ramena dans ma cellule.*

*La nuit ne fut pas plus mauvaise que les autres puisque depuis les premiers coups, je ne pouvais ni rester couché, ni m'asseoir, ni me tenir debout.*

*Le lendemain, vers 10 heures, je revis le jour. Mon bourreau me fit monter dans son bureau. Après m'avoir traduit le compte-rendu de mon interrogatoire dans lequel il n'y avait absolument rien, il me demanda de le signer. Puis, après avoir parlé en allemand et ri avec les boches qui étaient présents et avec sa dactylo, il sortit une glace de sa poche, me la mit sous le nez et me dit : "Regarde ta gueule, tu vois comment on peut mettre un homme en cinq jours, tu n'as pas fini d'en voir". Il ajouta : "Maintenant, sors d'ici, tu nous empoisonnes." J'étais en effet couvert d'ordure, des pieds à la tête.*

*Il me fit monter en voiture et me reconduisit en cellule. Je ne l'ai heureusement jamais revu.*

*Pendant ces 5 jours, j'avais reçu certainement plus de 700 coups de nerf de bœuf. Un gros hématome se déclara aux deux fesses. Je ne fus soigné que par le Docteur Piton, dans la cellule duquel on m'avait mis, avec la complicité d'un de nos gardiens.*

*Le 23, je partais à Orléans avec une plaie à la fesse gauche de 10x10 et une à la fesse droite de 24x18. J'avais une nécrose complète des tissus (peau et muscles).*

*Dans le wagon à bestiaux qui nous emmenait et dans la salle de police de la prison militaire où nous fûmes conduits, mes camarades de détention étaient obligés de se boucher le nez car les chairs avaient pourri sur moi. Là, un feldgendarme donna au Docteur Piton des ciseaux de (illisible) et un peu d'éther. Aidé par un chirurgien de Nancy, détenu comme nous, Piton m'enleva avec ces moyens de fortune l'escarre et put enfin me nettoyer les plaies.*

*Le 2 juin, nous partions pour le camp de Compiègne. A cause de la gravité de mes plaies, je fus admis à l'infirmerie et j'évitai tous les départs pour l'Allemagne.*

*L'arrivée rapide et un peu inattendue des américains permit notre libération. La photographie que je joins à ce document a été prise le 1<sup>er</sup> octobre soit près de 5 mois après les coups. Aujourd'hui 24 novembre, mes plaies ne sont pas encore complètement cicatrisées.*

*Etant resté à l'infirmerie du camp de Compiègne pendant près de trois mois, j'ai vu passer des quantités de camarades martyrisés. Partout les mêmes procédés étaient employés. Parfois quelques raffinements étaient apportés.*

*Les tortures les plus usitées étaient :*

- *Le nerf de bœuf ou, à défaut, le ceinturon*
- ;
- *La Baignoire : le torturé était plongé la tête la première dans une baignoire pleine d'eau froide, jusqu'à asphyxie. On lui faisait ensuite la respiration artificielle. S'il ne parlait pas, on recommençait plusieurs fois de suite. Les vêtements trempés, il passait la nuit dans une chambre froide.*

- *Le courant électrique : Les pôles étaient placés d'abord aux mains, puis aux pieds, aux oreilles et, enfin, l'un dans l'anus, l'autre au bout de la verge.*
- *L'écrasement des testicules dans une presse préparée à cet effet. La torsion des testicules était fréquente.*
- *La pendaison : Le patient était attaché, les menottes derrière le dos, un crochet prenait ces menottes et, à l'aide d'une poulie, la victime était soulevée. Au début, on la soulevait et on la laissait retomber par saccades. Ensuite, on la laissait suspendue plus ou moins longtemps. Les bras étaient très souvent désarticulés et j'ai vu, au camp, le lieutenant d'active Lefèvre qui avait perdu l'usage des deux bras, étant resté suspendu ainsi plus de 4 heures ;*
- *Les brûlures : avec une lampe à souder ou avec des allumettes.*

*Le 2 juillet, arrivait au camp mon camarade Laloue, instituteur du Cher, qui avait subi la plus grande partie de ses tortures à Bourges. Il avait un bras luxé et ne pouvait faire fonctionner aucun doigt de la main droite par suite de pendaison.*

*Il avait supporté le nerf de bœuf et l'électricité. Il avait été brûlé par les allumettes. On lui avait enfoncé sous tous les ongles des mains et des pieds, des allumettes coupées presque au ras du soufre. Ses poignets et ses chevilles avaient été entourés de bracelets de ouate. Le feu fut mis aux bracelets et aux allumettes.*

*Pendant que tout brûlait, un allemand lui enfonçait de nombreuse fois un couteau pointu dans la plante des pieds et un autre le frappait au nerf de bœuf. Les brûlures au phosphore avaient mangé certains doigts jusqu'à la deuxième phalange, des abcès qui s'étaient fermés et avaient crevé seuls l'ont sauvé d'un empoisonnement du sang.*

*Car, comme tous les camarades torturés, il n'a eu aucun soin avant son arrivée au camp de Compiègne. Malgré toutes ces tortures, il n'a donné, comme le plus grand nombre des camarades martyrisés, aucun nom, rien qui puisse nuire aux amis.*

*Il était heureux et pouvait être fier, en particulier, d'avoir sauvé son chef Roland Champenier, mort depuis comme Commandant devant Belfort.*

*Des renseignements précieux pourraient être donnés par le Docteur Epagneul, médecin chef du stalag 122, actuellement libéré et habitant Niort.*

*Il dirait le nombre de mâchoires fracassées par les coups de bottes, de crosse ou de boucle de ceinturon, le nombre de fesses emportées, d'abcès aux parties qu'il a pu soigner.*

*Il pourrait certifier que tout ce que je viens d'écrire est parfaitement exact et facilement contrôlable.*

*Marseilles-lès-aubigny, le 24 novembre 44 »*

*Louis LABUSSIÈRE*